

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 66 (1995)

Heft: 3

Artikel: Face aux défis de demain : la formation professionnelle dans l'agriculture

Autor: Renfer, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

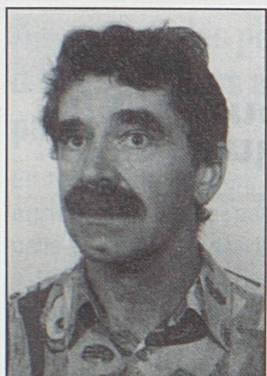
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par André
Renfer,
Directeur de
l'Institut agri-
cole du Jura

Face aux défis de demain

La formation professionnelle dans l'agriculture

Lorsqu'on évoque la formation agricole, on pense immédiatement aux diplômes obtenus et, par extension, à l'intégration professionnelle dans des professions multifonctionnelles, exigeantes et dominées par une politique agricole en pleine mouvance.

Dans le but d'améliorer son système d'enseignement, l'Institut agricole du Jura a élaboré un concept pédagogique basé sur des offres de formation constituées d'unités capitalisables en vue de l'obtention d'un certificat de capacité ou d'un brevet ; ces unités peuvent aussi simplement être suivies en tant que formation d'adultes ou de chefs d'exploitation.

Ces offres nouvelles tentent de répondre aux besoins de formation exprimés par le monde rural, dont les termes de gestion correspondent aujourd'hui à celles de la plupart des branches économiques artisanales.

De plus, aucune solution satisfaisante ne permet actuellement de résoudre les problèmes de structure rencontrés par l'agriculture, hormis celle que pourrait représenter une relève paysanne capable de satisfaire à plusieurs exigences, et qu'il faut bien se garder de dérouter en diminuant ses chances.

La Suisse a-t-elle besoin de nouveaux agriculteurs ?

A cette question sont liés, d'une part, la politique agricole traditionnelle de la Suisse qui, datant d'une centaine d'années, a vécu et, d'autre part, les problèmes de structures rencontrés par l'agriculture, qui sont loin d'être résolus,

après le rejet des trois projets de lois lors du scrutin du 12 mars dernier. On s'achemine ainsi vers un nouveau « contrat social » caractérisé par une politique agricole dont décide une grande majorité de population non-agricole : les consommateurs.

Quelques autres éléments de réponses :

Je pensais être progressiste lorsqu'en 1993, de retour du continent africain aux vastes étendues cultivables, j'exprimais devant une classe d'élèves agriculteurs l'opinion selon laquelle il convenait de viser une taille d'exploitation de quelque

M O B I L I E R
C O N T E M P O R A I N
H A D O R N

MEUBLES HADORN SA 2740 MOUTIER

TEL. 032 93 43 31 FAX 032 93 59 42

30 à 35 ha pour les entreprises à plein temps. Mon auditoire rigola et avança le chiffre de 65 à 70 ha, soit des superficies telles qu'on les rencontre... en Angleterre !

Or, pour atteindre le seuil de 30 à 35 ha, il faudra que le nombre d'exploitations à plein temps et à temps partiel diminue fortement. Ce genre de réflexion explique la crainte nourrie par les petits exploitants qui se sentent de plus en plus menacés. Un jeune agriculteur, appelé à reprendre une exploitation de 15 à 20 ha, connaît les risques auxquels il s'expose : compression du revenu, table de multiplication des paiements directs, absence de retraite anticipée, etc. Quels sont ceux qui vont devoir abandonner leur exploitation et à quel prix ? La moitié des agriculteurs qui exercent leur métier à plein temps sont actuellement âgés de moins de 50 ans. Voilà pourquoi certains observateurs affirment que le passage à de plus grandes unités de production sera moins lié à l'abandon des exploitations qu'à l'absence de relève.

Toutefois, une telle évolution n'est pas inéluctable, à condition d'avoir des idées claires sur les formes d'exploitations futures. Rappelons au passage que la recherche agronomique, financée par la confédération et les cantons, a atteint de nombreux résultats positifs, notamment en termes de productivité ; mais elle n'a pas réussi à fournir à l'agriculture un principe directeur quant à ses structures.



**Pour nous, la BPS.
La banque suisse.**

Banque Populaire Suisse

A l'avenir, les revenus qui dépasseront le cadre des paiements directs devront être gagnés par l'adoption d'une logique d'entrepreneur sur les marchés et par une plus grande responsabilité de chacun, dans un environnement constitué par la baisse tendancielle des prix, sans garantie de débouchés. Il appartiendra à chaque agriculteur de décider s'il entend, par exemple, se lancer dans l'agriculture biologique, intensifier la vente directe aux consommateurs ou vendre ses produits par le canal clas-

sique des coopératives agricoles. Dans son approche, l'agriculteur devra également tenir compte la concurrence, et cela de manière de plus en plus systématique.

Nos agriculteurs de la jeune génération seront-ils en mesure de satisfaire toutes ces exigences ? On peut d'ores et déjà penser que seules, les exploitations pratiquant une production intégrée ou biologique et dotées d'une bonne productivité seront durables.



La recherche agronomique a atteint de nombreux résultats et favorise la production intégrée. En ce qui concerne les rendements, on peut relever que la production intégrée présente peu de changements par rapport à l'agriculture traditionnelle, sauf en ce qui concerne les céréales (rendements quelque peu inférieurs pour la PI).

Accordons des perspectives d'entrepreneurs à la relève paysanne

En termes de gestion, la formation des agriculteurs correspond aujourd'hui à celle de la plupart des branches de l'artisanat. C'est un point positif, mais de gros efforts seront encore indispensables pour acquérir une «logique entrepreneuriale sur le marché», selon les termes de Richard Schwertfeger, éminent journaliste économiste, dont les propos ont d'ailleurs inspiré les considérations qui précèdent.

Actuellement, nous disposons encore d'une relève paysanne qui pourrait satisfaire les exigences évoquées plus haut. Ne la décourageons pas en diminuant ses chances, car la formation professionnelle agricole a su négocier le virage de la nouvelle politique agricole à une vitesse et avec une sensibilité surprenantes, notamment dans l'Arc jurassien.

En effet, les textes de politique agricole dans la République et Canton du Jura (loi sur le développement rural, révision 1994) incitent la formation agricole à prendre en considération plus particulièrement :

- le développement régional et rural ;
- la connaissance des marchés et des techniques de commercialisation ;
- la gestion des entreprises agricoles et des associations professionnelles ;



Chemins de fer du Jura

2726 Saignelégier
Tél. 039 51 18 25
2720 Tramelan
Tél. 032 97 40 06

Franches-Montagnes

Train +

- ◆ marche ou vélo

Train à vapeur

- ◆ Circulations les 14.5*

4.6*19.7*1.8*17.9*8.10

- ◆ Trains spx: sur demande

"Belle Epoque"

- ◆ Trains spx: sur demande

- la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine naturel.

Aussi, certaines mesures ont-elles été prises en matière de formation, notamment :

- l'adaptation de l'enseignement aux besoins nouveaux en matière d'écologie et d'environnement ;
- l'information et la sensibilisation de tous les milieux concernés à propos de la multifonctionnalité de l'agriculture ;
- l'amélioration des relations entre l'agriculture et la population.

L'adaptation de la formation aux exigences nouvelles passe ainsi par un

changement de conception quant à l'acquisition d'un métier ou d'un savoir-faire.

De nouvelles formations

Dès 1993, un certain nombre de dispositions ont été prises pour dispenser un enseignement allant au-delà de ce qui se faisait habituellement dans les écoles d'agriculture. Le cadre légal de la formation professionnelle agricole offrant une certaine souplesse, des ouvertures ont été aménagées afin de faire face aux défis et aux changements incessants qui touchent l'agriculture suisse et, par conséquent, celle du Jura.

En ce qui concerne le contenu, une formation constituée d'unités capitalisables en vue de l'obtention du certificat fédéral de capacité est proposée aux jeunes agriculteurs ; elle est également offerte en tant que formation d'adultes ou dans la perspective d'une admission à une école supérieure. Chaque élève doit accumuler, dans un laps de temps donné, les disciplines de base qui apportent les connaissances nécessaires à une bonne compréhension des techniques agricoles. Les disciplines à option font partie du programme normal puisqu'elles sont dispensées à ceux qui les choisissent en fonction de leurs affinités personnelles, de la diversification qu'ils souhaitent apporter dans leur exploitation, dans leur entreprise ou encore dans leur projet de production ou de développement.



F M B

BUREAU D'INGENIEURS

PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
HAUTE ET BASSE TENSION

ENTREPRISE GENERALE

VIABILISATION ELECTRIQUE, CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS
DE DISTRIBUTION MOYENNE TENSION POUR L'INDUSTRIE,
ECLAIRAGE DE RUES, PLACES ET MONUMENTS

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

INSTALLATIONS ELECTRIQUES A COURANT FORT ET FAIBLE

GESTION DES RESEAUX

RELEVES CADASTRAUX, PLANIFICATION ENERGETIQUE

TELEMATIQUE

INSTALLATION DE RESEAUX INFORMATIQUES INTEGRES

DELEMONT

Tél. (066) 21 31 31

PORRENTROY

Tél. (066) 66 18 43

Une logique d'entrepreneur

Les cours d'agriculture sont ainsi dispensés sous forme de modules répartis de manière cohérente au cours de l'année, tant au niveau pédagogique qu'en termes d'application sur une exploitation agricole prise comme référence. Ces modules sont désormais ouverts aux élèves réguliers, aux adultes, aux chefs d'exploitation ou à des praticiens suivant des cours de perfectionnement. Il s'agit en fait d'un véritable projet pédagogique professionnel, mis sur pied à la fois pour résoudre les problèmes de relève qui risquent d'affecter les exploitations agricoles dans peu de temps, mais aussi pour introduire une logique d'entrepreneur dans la conduite des exploitations agricoles. Il devrait permettre à la relève paysanne d'être en mesure d'affronter les défis de demain.



Salle à manger séparée
*
Salles de réunion
*
Salles pour sociétés
*
Plats du jour et carte

**HÔTEL : 7 CHAMBRES ENTIÈREMENT REFAITES,
COMPRENANT TÉLÉPHONE - FAX - TV**

*Hôtel Restaurant de la Gare
Orféo et Marilyn Raval* *Tél. 032 - 93 10 31* *2740 Moutier
Fax 032 - 93 14 11*

La formation professionnelle, dans sa conception actuelle, ne répond plus aux critères économiques d'aujourd'hui. Elle doit être modifiée et des projets de réforme sont en cours.

Pour vous informer sur ces nouveaux concepts en la matière, la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ vous invite à participer à une conférence débat

Comment rendre les apprentissages plus attrayants ?

mardi 14 novembre 1995 à 18 h. 30

à l'EPAM, Moutier

Elle sera donnée par Monsieur **Lucien Rentznick**, du groupe Bobst à Prilly.

La discussion sera menée par M. **Gilbert Berdat**, directeur du Centre professionnel Tornos, à Moutier.

L'entrée est libre.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire en retournant le coupon ci-dessous jusqu'au 20 octobre 1995 au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032/93 41 51, Fax 032/93 41 39.

Nom.....Prénom.....

Raison sociale.....

Date.....Signature.....

Une formation qui repose sur la pratique

De plus, les nouvelles offres de formation reposent essentiellement sur la pratique démonstrative, exercée dans des exploitations agricoles et horticoles, dans les laboratoires de sciences et d'informatique, dans des ateliers d'activités créatrices, de mécanique, de menuiserie, de maçonnerie, etc. Les jeunes accèdent ainsi, non seulement au savoir-faire et aux connaissances, mais encore, confrontés aux unités économiques réalistes, ont-ils pour objectifs de monter une entreprise complète, fonctionnelle et durable.

Ce vaste programme d'enseignement constitue aussi une réponse contemporaine à un député ajoulot qui, en 1897 déjà, en analysant l'impérieux besoin des paysans se rendant à l'école, disait : «...nos agriculteurs ont le droit d'espérer mieux». ■